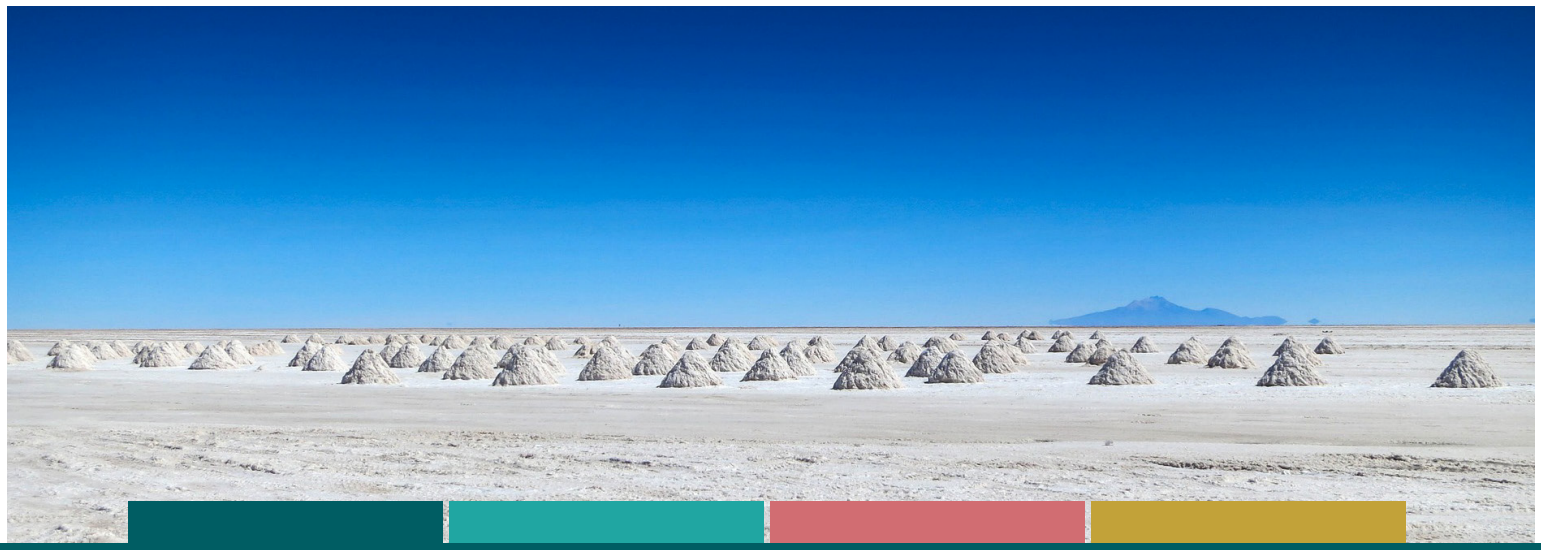


De la mine au marché : utiliser la traçabilité pour lutter contre la corruption dans le secteur minier

Dans la course mondiale aux minerais de la transition, le chemin qui mène ces minerais de la mine au marché est pavé de risques de corruption. Sur ce chemin des minerais de contrebande disparaissent, des fonds illicites sont blanchis et les communautés locales sont laissées pour compte. La traçabilité, dès lors, ne consiste pas seulement à suivre un produit pour des raisons commerciales ; il s'agit aussi d'un outil permettant de construire des chaînes de valeur responsables et résilientes.

Qu'est-ce que la traçabilité ?

La traçabilité désigne la capacité à suivre trois types d'informations relatives à un produit : 1. Son parcours géographique, y compris l'origine, la transformation ou le transit ; 2. Sa chaîne de possession (ou de responsabilité), c'est-à-dire les différentes entités ayant détenu le produit tout au long de la chaîne d'approvisionnement ; 3. Son évolution physique, notamment les étapes de traitement et de transformation. Un produit est considéré comme traçable lorsque ces éléments peuvent être vérifiés avec un degré de confiance suffisant.

Comment la traçabilité peut-elle soutenir la lutte contre la corruption ?

Lorsqu'elles sont fiables, les données de traçabilité peuvent être croisées avec d'autres sources d'information dans le cadre d'efforts de diligence raisonnable anticorruption menés par les entreprises, ainsi que d'enquêtes conduites par les autorités, les journalistes et la société civile.

Par exemple :

- Les données sur l'origine, la transformation et le transit des minerais peuvent être croisées avec des indicateurs relatifs à l'état de droit, aux perceptions de la corruption et à la qualité de la gouvernance du secteur minier, afin d'identifier les vulnérabilités et d'évaluer la fiabilité des documents délivrés par les autorités.
- Les informations sur la chaîne de possession peuvent être combinées avec celles issues des contrats et des données sur la propriété effective pour identifier la participation d'acteurs à haut risque — comme les personnes politiquement exposées, les militaires, la police, les bénéficiaires effectifs ayant un passé criminel ou les entreprises dépourvues de qualifications opérationnelles ou financières.
- Des vérifications de plausibilité portant sur les volumes de production et de commerce, ainsi que sur les conditions contractuelles, peuvent révéler des incohérences signalant une manipulation des registres, des sous-déclarations ou d'autres pratiques corruptives.

Quelles sont les limites de l'utilisation des systèmes de traçabilité à des fins anticorruption ?

Les systèmes de traçabilité peuvent appuyer la lutte contre la corruption, mais ils ne remplacent pas la diligence raisonnable. Pris isolément, ils ne garantissent pas des chaînes de valeur responsables : un produit peut être entièrement traçable tout en étant lié à la corruption, à des atteintes aux droits humains ou à des dommages environnementaux. La fiabilité de ces systèmes dépend fortement de l'exactitude des données saisies : si des informations fausses sont introduites, c'est tout le système qui peut être compromis. Ce risque est particulièrement élevé dans les juridictions où la gouvernance est faible. Pour y remédier, la traçabilité des sources à haut risque doit être renforcée par des vérifications de tierce-parties, des audits indépendants et des évaluations rigoureuses sur le terrain, afin de garantir la crédibilité et la redevabilité des processus de vérification.

Comment garantir que le système de traçabilité lui-même ne soit pas manipulé ?

Un système de traçabilité nécessite une infrastructure robuste — gestion fiable des données, stockage sécurisé, et moyens de relier les enregistrements numériques aux matériaux physiques — adaptée aux risques et aux considérations coûts-bénéfices de la chaîne d'approvisionnement. Certaines chaînes nécessiteront un système plus détaillé et structuré (par exemple en cas de risque élevé de fausse déclaration de l'origine du minerai), tandis qu'un système basé sur la documentation pourra suffire ailleurs. La crédibilité d'un système de traçabilité dépend de sa gouvernance, de la manière dont il gère les conflits d'intérêts et de la façon dont il collecte et divulgue les informations (tout en protégeant la confidentialité de certaines d'entre elles). Des modèles de gouvernance multipartite, fondés sur une répartition équitable du pouvoir décisionnel, peuvent contribuer à instaurer la confiance dans les systèmes de vérification et à garantir que les données pertinentes soient accessibles aux parties prenantes externes, dans le respect de la confidentialité commerciale et de la concurrence.

Comment les différents acteurs peuvent-ils réduire la corruption à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement minière ?

Pour lutter contre la corruption à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement, les entreprises doivent mener une diligence raisonnable approfondie, conformément aux normes et orientations de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Cette diligence doit couvrir les risques pouvant ne pas relever du droit pénal, mais liés à l'entreprise par ses relations commerciales. Les entreprises en aval devraient, a minima, identifier tous les fonderies et raffineries et leurs bénéficiaires effectifs au sein de leurs chaînes d'approvisionnement — des points clés de transformation où les données de traçabilité peuvent être obscurcies —, et idéalement retracer les minerais jusqu'aux mines d'origine. Elles devraient recueillir des informations de diligence sur toutes les mines d'origine, le transport et le transit, afin d'appliquer des signaux d'alerte et de hiérarchiser les mesures d'atténuation des risques. Pour les chaînes à haut risque, des évaluations sur le terrain devraient être menées afin de cartographier et d'évaluer efficacement les risques potentiels de corruption.

Les systèmes de traçabilité du secteur privé peuvent le mieux faciliter ces pratiques en développant des modèles de gouvernance multipartite, en renforçant la fiabilité des données saisies et en élargissant la portée des informations collectées pour faciliter les évaluations anticorruption. Ces informations peuvent inclure : la propriété effective des acteurs de la chaîne d'approvisionnement, l'engagement à divulguer les paiements de revenus conformément à l'ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives), ainsi que la présence de systèmes anticorruption détaillés. Les acteurs publics devraient adopter et appliquer de manière rigoureuse des lois de diligence raisonnable obligatoire plus fortes et sensibles à la corruption, notamment dans les principales juridictions de marché.

Ces recommandations ont été élaborées par le Groupe d'experts sur la prévention de la corruption dans les minéraux de la transition, rassemblant des perspectives issues de la société civile, des gouvernements, du monde universitaire, des autorités d'application de la loi et des organisations internationales.

Avec nos remerciements aux experts de Basel Institute on Governance, EITI International Secretariat, GIZ Sector Programme Extractives and Development, Global Witness, International Energy Agency, Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA), Instituto Escolhas, Natural Resource Governance Institute (NRGI), OECD Centre for Responsible Business Conduct, Oxfam America, Resource Justice Network, Transparency International Australia, United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute, and University of Dundee pour leurs contributions collectives à ce document.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Susannah Fitzgerald à Natural Resource Governance Institute : sfitzgerald@resourcegovernance.org.